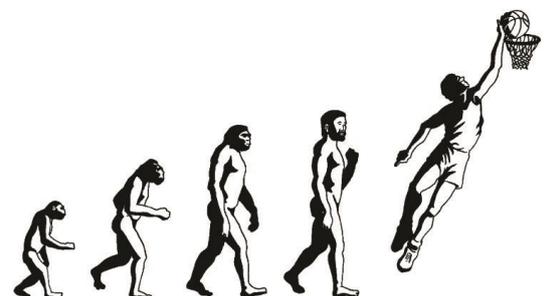


## REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS AUX CHAMPIONNATS SENIORS DEPARTEMENTAUX 2022-2023

### PRE REGIONALE MASCULINE

- 1- 12 associations – **PHASE 1** : 1 Poule unique - Rencontres Aller et Retour.
- 2- Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
- 3- L'association classée première de la poule d'Accession à l'issue du championnat est déclarée "Championne de l'Essonne".
- 4- **Les 2 équipes classées en tête accèdent au championnat RM3** de la saison suivante.
- 5- **L'équipe classée 12<sup>ème</sup> descend en DM2** la saison prochaine. D'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement du championnat régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la Commission Sportive et du Bureau).
- 6- L'équipe déclarant, ou étant déclarée "forfait général" descend automatiquement en DM3 la saison suivante.
- 7- Horaire officiel : Samedi 20h30

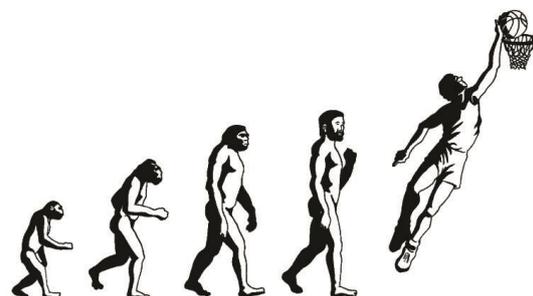


## PRE REGIONALE FEMININE

1. 10 associations –1 poule unique - Rencontres Aller et Retour.
2. Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
3. **L'association classée première** de la Poule à l'issue du championnat est déclarée "Championne de l'Essonne", et **accède au championnat RF2** pour la saison suivante. **L'équipe classée 2<sup>ème</sup> jouera des barrages d'accession à la RF2 avec les autres « 2<sup>ème</sup> » des départements d'Ile de France.**
4. **L'équipe classée 10<sup>ème</sup> descend en DF2** la saison suivante. D'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement du championnat régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la commission sportive et du bureau).
5. L'équipe déclarant, ou étant déclarée "forfait général" descend automatiquement en DF2 la saison suivante.
6. Horaire officiel : Dimanche à 15h30.

## DM2

1. 12 associations – 1 poule unique – Rencontres aller-retour
2. Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
3. **Les 3 équipes classées en tête de la Poule à l'issue du championnat accèdent à la PRM.**
4. **Les équipes classées 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> descendent en DM3.** D'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement du championnat régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la commission sportive et du bureau).
5. L'équipe déclarant, ou étant déclarée "forfait général" descend automatiquement en DM4 la saison suivante.
6. Horaire officiel : Samedi 18h00.



## DM3

1. 16 associations – 2 poule de 8 – Rencontres aller-retour.
2. Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
3. **Dans chaque poule, l'équipe classée en tête de chaque poule** puis les **2 équipes vainqueur du barrage entre le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque poule accèdent à la DM2.**
4. **Les équipes classées 7 et 8èmes de chaque poule descendent en DM4** la saison suivante, d'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la Commission sportive et du Bureau).
5. **Les 4 équipes qui montent participeront au challenge pour déterminer le champion de DM3.**
6. L'équipe déclarant ou étant déclarée « Forfait général » descend automatiquement en DM4 la saison suivante et ne pourra pas remonter à l'issue de la saison suivante.
7. Horaire officiel : Dimanche 17H30.

